



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT & D'ASSISTANCE



Notre équipe conseil en droit social prend en charge

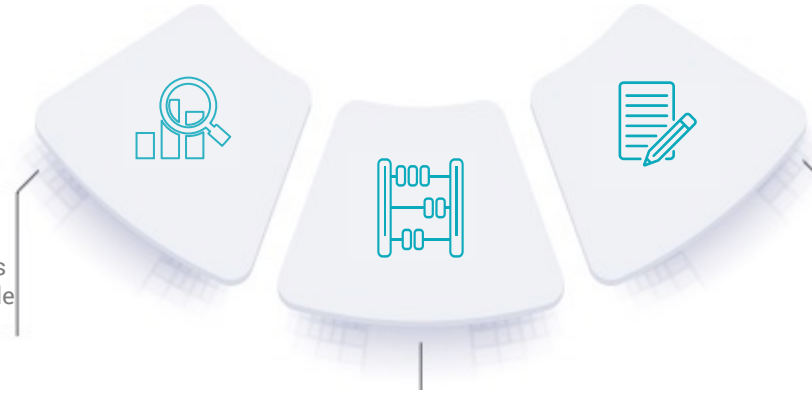
LA FORMATION A L'ETABLISSEMENT ET L'ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

1. FORMATION COLLECTIVE

Formation collective :

- Matin : formation
 - Théorie et obligations
 - Identification des risques
 - Application de la méthode d'évaluation des risques professionnels
 - Remise des supports
- Après-midi
 - Assistance en présentiel à l'établissement du DUER
 - Accès durant 3 semaines à l'outil professionnelle XPERT

1 journée sur notre site



OPTION

Mise à jour annuelle du DUER

2. ASSISTANCE A L'ETABLISSEMENT DU DUER

- Visite des locaux de l'entreprise
- Observations des conditions de travail des salariés et détermination des unités de travail
- Entretien avec l'employeur et éventuellement les salariés
- Identification des risques
- Proposition et élaboration d'un plan d'action
- Remise du document unique d'évaluation des risques

½ à 1 journée sur votre site



Approfondir vos connaissances

LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

Vous avez un doute sur la démarche à suivre. Vous n'êtes pas sûr d'avoir été exhaustif...

Exco Nexiom et notamment vos conseils en droit social rendent fluides vos actions en matière de gestion du personnel et vous retrouverez ici tous les éléments mis à votre disposition

Webinaire du 21 mars 2023 à retrouver sur notre chaîne Youtube

Offre d'accompagnement présentée sur la page précédente



Tarif forfaitaire sur demande

Contactez votre conseiller Exco
pour recevoir plus d'informations
sur l'offre d'accompagnement



*42 avenue de la Grande Armée
75017 Paris
+33 1 58 05 22 90*

www.exco.fr

